

INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE
B.P. 157 Tél : 22 29 21 Yaoundé

DEPARTEMENT DE LA GEODESIE ET DE LA
PHOTO-TOPOGRAPHIE

Yaoundé, le 18 Juillet 2001

SERVICE DE LA PHOTOGRAMMETRIE

N^o 008.43/AMS/MINREST/INC/DGPT/SP

ATTESTATION DE MESURE DE SUPERFICIE

Superficie mesurée : 2.500 Hectares
Demandeur : S.T.B.K.
Mappe de référence : Moloundou et Yokadouma à 1/200 000e
Situation Administrative : Département (s) de la Boumba et Ngoko
Arrondissement (s) de Moloundou
Planimètre utilisé : Coradi 36 891

DESCRIPTION DE LA ZONE FORESTIERE
TITRE UFA N° 10.005 SUPERFICIE TOTALE

ASSIETTE DE COUPE N° 21 SUPERFICIE MESUREE 2.500 HECTARES

Le point de base A est situé à Mikel à 6,5 km au Sud du passage de la rivière Metitim sur la route Mikel-Samis.

Du point A en suivant la droite AB = 6,1 km de gisement 87, degrés on aboutit au point de départ de la forêt concernée.

Cette forêt est limitée :

AU NORD

Par la droite BC = 7,8 km de gisement 113 degrés.

A L'EST

Par un cours d'eau en aval jusqu'au point D situé à 1,0 km. La droite DE = 1,8 km de gisement 309 degrés. Le point E est situé sur un cours d'eau par ce cours d'eau en aval jusqu'au point F situé à 3,8 km.

AU SUD

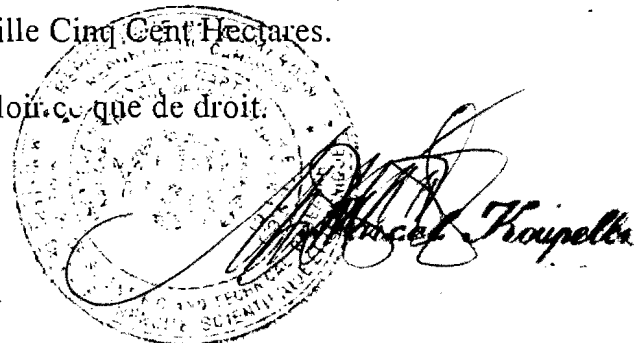
Du point F, par un cours d'eau en amont jusqu'au point G situé à 500 m. La droite GH = 4,0 km de gisement 294 degrés.

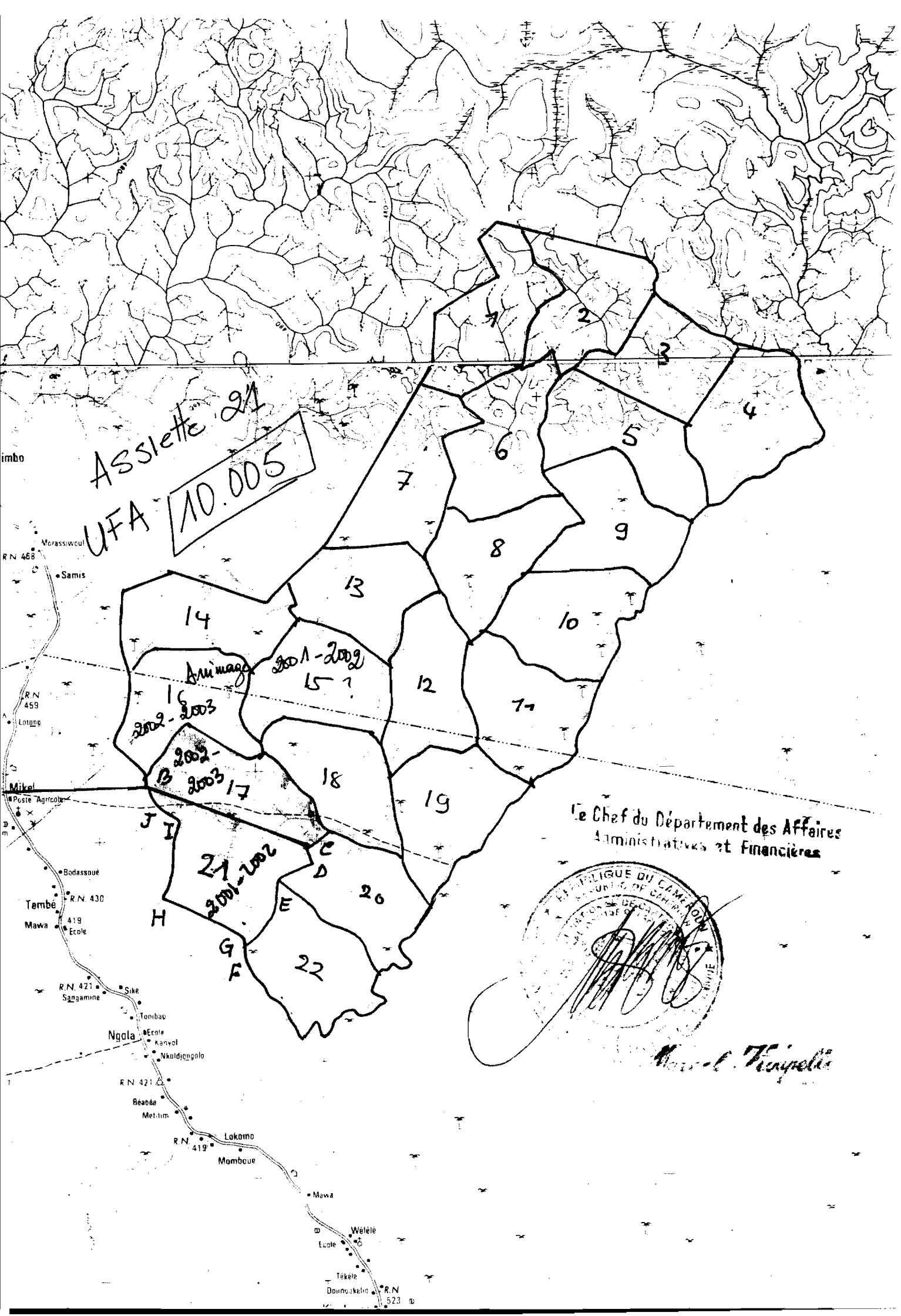
A L'OUEST

Par un cours d'eau en amont jusqu'au point I situé à 4,0 km. La droite IJ = 1,2 km de gisement 293. Le point J est situé sur un cours d'eau par ce cours d'eau en amont jusqu'au point B.

Cette zone forestière couvre une superficie de Deux Mille Cinq Cent Hectares.

La présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

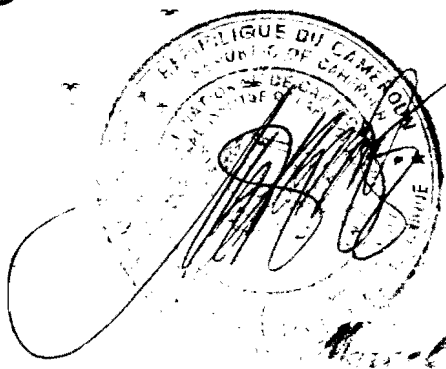




Assiette 21
UFA 10.005

16
2002-2003
Agriculture
2001-2002
15
17
2002-2003
2001-2002
18
19
20
21
2001-2002
22

Le Chef du Département des Affaires
Administratives et Financières



Marcel Fongoli

imbo

R.N. 468

Merassiwoul

Samis

R.N. 459

Lotoué

Mikol

Poste Agricole

Bodassoué

R.N. 430

Tembé

Mawa

R.N. 421

Sangamne

Ngola

R.N. 421

Beabéa

Metim

R.N. 419

Lakomo

Mamboué

Mawa

Wélélé

École

Takéle

Dououkoko

R.N. 523

INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE
B.P. 157 Tél : 22 29 21 Yaoundé

DEPARTEMENT DE LA GEODESIE ET DE LA
PHOTO-TOPOGRAPHIE

SERVICE DE LA PHOTOGRAMMETRIE

N° 00840 /AMS/MINREST/INC/DGPT/SP

Yaoundé, le 13 Juillet 2001

AC 17 2002-2003
AC 15 2001-2002

ATTESTATION DE MESURE DE SUPERFICIE

Superficie mesurée : 2.500 Hectares
Demandeur : S.T.B.K
Mappe de référence : Yokadouma et Moloundou à 1/200 000e
Situation Administrative : Département (s) de la Boumba et Ngoko
Arrondissement (s) de Moloundou
Superficie mesurée : 600 Hectares
Arrondissement (s) de Yokadouma
Superficie mesurée : 1900 Hectares
Planimètre utilisé : Coradi 36 891

DESCRIPTION DE LA ZONE FORESTIERE

TITRE : UFA N°1005 SUPERFICIE TOTALE :

ASSIETTE DE COUPE N° 15 SUPERFICIE MESUREE : 2.500 HECTARES

Le point de base A est situé au passage de la route Lotong-Samis sur la rivière Metitim. Du point A en suivant la droite AB = 11,0 km de gisement 111 degrés, on aboutit au point de départ de la forêt concernée.

Cette forêt est limitée :

AU SUD

Par un cours d'eau en amont jusqu'au point C situé à 2,0 km. La droite CD = 4,0 km de gisement 99 degrés. Le point D est situé sur un cours d'eau par ce cours d'eau en aval jusqu'au point E situé à 1,0 km.

A L'EST

Par un cours d'eau non dénommé en amont jusqu'au point F situé à 4,0 km.

AU NORD

Par les droites FG = 2,0 km ; GH = 2,5 km et HI = 1,8 km de gisements 303,5 ; 290 et 213 degrés.

A L'OUEST

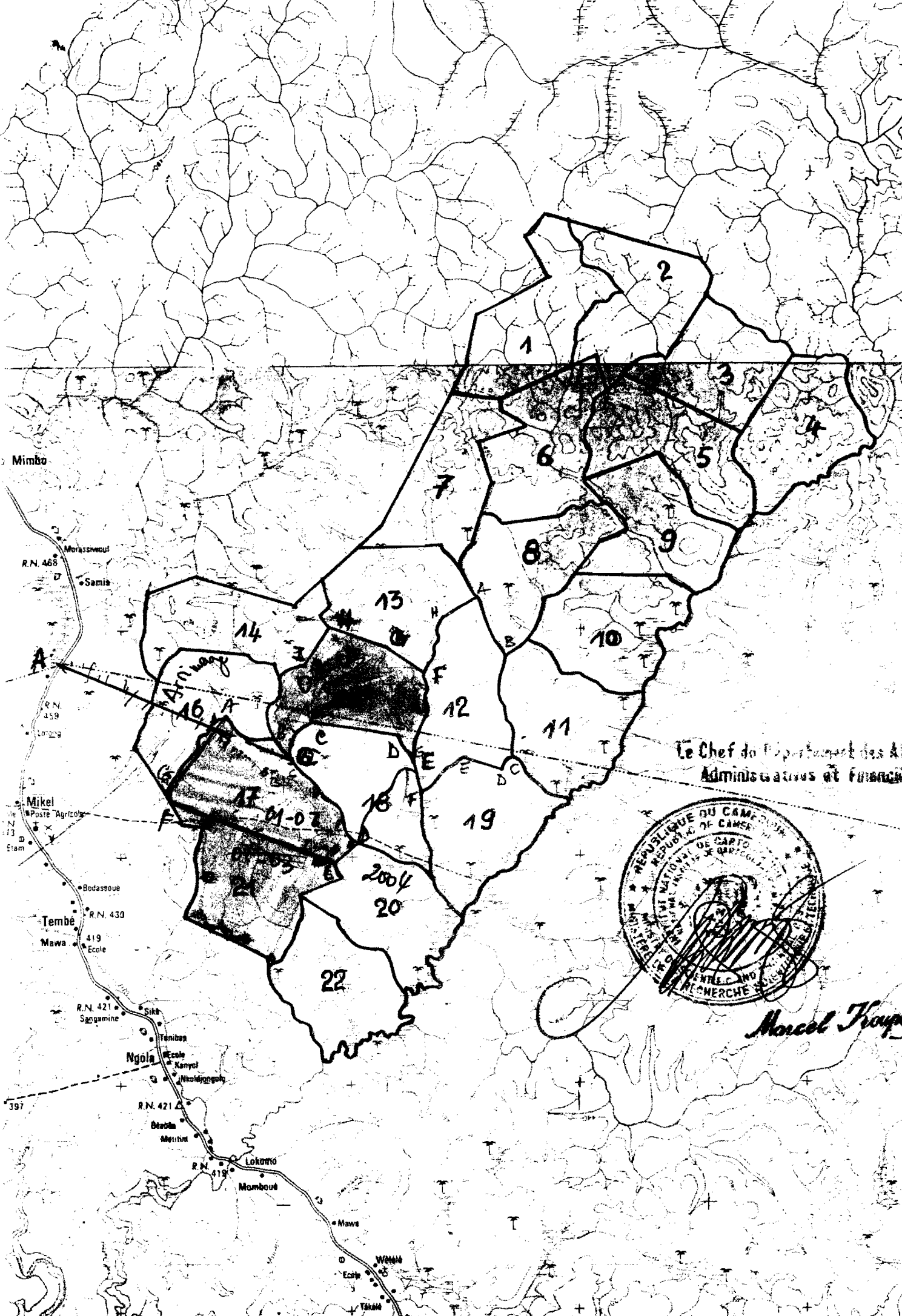
Par un cours d'eau en aval puis son affluent droit jusqu'au point B

Cette zone forestière couvre une superficie de Deux Mille Cinq Cent Cinquante Hectares.

La présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.



Le Chef du Département des Affaires
Administratives et Financières
Marcel Kouyalla



Le Chef de Département des Aff.
Administratives et Financières



Marcel Froye